



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 49

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. SMOOK, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le sixième rapport du Comité :

#### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 9 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

#### **Questions à l'étude :**

- Projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*;
- projet de loi 5 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg, la Loi sur l'aménagement du territoire et la Loi sur les biens réels (ententes de conformité en matière de normes de construction)/The City of Winnipeg Charter Amendment, Planning Amendment and Real Property Amendment Act (Conforming to Construction Standards Through Agreements)*;
- projet de loi 32 — *Loi corrective de 2017/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2017*.

#### **Composition du Comité :**

- M. BINDLE (vice-président);
- M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE;
- M<sup>me</sup> FONTAINE;
- M<sup>me</sup> LAMOUREUX;
- M. MALOWAY;
- M. le *ministre* MICKLEFIELD;
- M. NESBITT;
- M. SMOOK;
- M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu M. SMOOK à la présidence.

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg, la Loi sur l'aménagement du territoire et la Loi sur les biens réels (ententes de conformité en matière de normes de construction)/The City of Winnipeg Charter Amendment, Planning Amendment and Real Property Amendment Act (Conforming to Construction Standards Through Agreements)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 32) — *Loi corrective de 2017/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2017*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Commission de la fonction publique.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 43)

---

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet du Mois du patrimoine asiatique.

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

---

M. SCHULER, *ministre des Services de la Couronne*, fait une déclaration au sujet de l'annonce de départ à la retraite du président-directeur général de la Société d'assurance publique du Manitoba.

M. SWAN et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> KLASSEN font des observations sur la déclaration.

---

M. CULLEN, *ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce*, fait une déclaration au sujet de la Semaine minière nationale.

M. LINDSEY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la ministre CLARKE, MM. les ministres FIELDING et MICKLEFIELD ainsi que MM. WIEBE et WOWCHUK font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître le besoin d'installations récréatives de qualité dans toutes les écoles du Manitoba, à revenir sur sa décision de coupe régressive à cet égard et à fournir à l'École secondaire Kelvin le financement nécessaire à la construction d'un nouveau gymnase et d'un centre de mieux-être.

M. SELINGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître l'importance des services de santé bilingues au Manitoba et à revenir sur sa décision de fermer la clinique express de Saint-Boniface.

M<sup>me</sup> LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître le besoin d'installations récréatives de qualité dans toutes les écoles du Manitoba, à revenir sur sa décision de coupe régressive à cet égard et à fournir à l'École secondaire Kelvin le financement nécessaire à la construction d'un nouveau gymnase et d'un centre de mieux-être.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger